



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide au développement

Question écrite n° 23589

Texte de la question

Les orientations budgétaires prises en 2003 font craindre à M. François Loncle que les engagements du Président de la République en faveur de l'aide au développement se traduisent principalement par l'augmentation de la contribution française au FED (Fonds européen de développement) et en opérations d'annulation de la dette des pays pauvres. Il demande donc à M. le ministre des affaires étrangères quelle place il compte réserver aux actions plus traditionnelles de la coopération française (déjà fortement malmenées cette année en raison des gels - voire des annulations - budgétaires) dans notre politique en faveur du développement des pays les moins avancés et les plus pauvres.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23589

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 2003, page 6229